

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de la société.

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF.
ELLE EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

| |
|--|
| DIRECT ENERGIE |
| DÉCLARANT : Jacquot SCHWERTZER , représentant permanent de la société LUXEMPART, administrateur |
| INSTRUMENT FINANCIER : ACTIONS |
| NATURE DE L'OPÉRATION : CESSION |
| DATE DE L'OPÉRATION : 05/10/2015 |
| LIEU DE L'OPÉRATION : ALTERNEXT D'EURONEXT PARIS |
| PRIX UNITAIRE : 17,90 euros |
| MONTANT DE L'OPÉRATION : 242.897,58 euros |